



COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N°20

Réunion de bureau du vendredi 11 mars 2022

Président : M. Gilles ERMANI

Présents : MME B. GIURAN - MM. C. CASTROFLORIO - L. CAPPATTI - J. NUCERA - J. GRAGLIA - A. MARY

Excusés : M. S. CHILOTTI- J. THAON- Y. SIAD

Début de la séance : 19h30

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour après avoir approuvé le PV N°19 du 04 mars dernier.

Le bureau de la CDA souhaite un prompt rétablissement à M. Claude COLOMBO.

1 – CORRESPONDANCE :

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

2 – DEPARTEMENT TECHNIQUE

La CDA a reçu M. CAUCHETEUX Noé, jeune arbitre stagiaire, ayant officié lors de la rencontre de U15 opposant l'équipe d'Antibes Juan les Pins à celle de l'ESCR.
Décision prise par PV distinct.

Le président de la CDA a reçu ce jour M. KIBANI Rayan, jeune arbitre stagiaire.

La 3^{ème} réunion plénière de la CDA est prévue le vendredi 18 mars à 19H00 au siège du district de la Côte d'Azur.

La CDA prend note de la date du tournoi organisé par le SCMS qui se déroulera les 17 et 18 juin 2022 pour les catégories U12-U13.

L'homologation de ce tournoi est transmise à la commission compétente, celle des tournois.

Un rassemblement de tous nos jeunes arbitres (13 à 23 ans) de notre District se tiendra le lundi 11 avril prochain au stade de La Plaine en collaboration avec la section amateur de l'OGC Nice. Ce stage animé par quelques arbitres de premier plan débutera avec les 22 arbitres de la promotion Claude STRAMACCIONI qui seront présents en matinée.

L'après-midi sera consacré aux JAL, JAD et quelques stagiaires prometteurs.

Plus de 60 arbitres seront donc invités à partager tous les conseils prodigués par Laurent CONIGLIO président de l'UNAF Côte d'Azur et arbitre de Ligue 1 Ahmed TALEB (Fédéral 3) et tous les formateurs de la CDA disponibles pour ce premier jour des vacances scolaires d'avril 2022.

La prochaine promotion aura comme parrain M. Joffré GRAGLIA, ancien jeune arbitre de la Fédération (JAF), ayant mis fin à ses fonctions d'arbitre et membre actif de la formation à la CDA. Elle se déroulera au district de la Côte d'Azur le mercredi 18 mai 2022 en soirée et en présence d'une trentaine de récipiendaires entourés par le président du District, le président de la CDA, ainsi que celui de l'UNAF.

Suite à une décision du pôle JAF, notre président de la CDA, M. ERMANI Gilles membre de cette commission fédérale aura l'immense honneur d'accompagner et d'encourager les 4 arbitres désignés pour la finale de la Coupe Gambardella du 7 mai prochain au stade de France, en lever de rideau de la finale de la coupe de France en présence de l'OGC Nice.

24 arbitres issus des 2 dernières FIA (décembre 2021 et février 2022) organisées dans notre département seront accompagnés par leurs tuteurs durant ce week-end afin d'honorer leur première désignation d'arbitre stagiaire.

3 - DEPARTEMENT CONTROLES

5 observations dans la catégorie seniors ont eu lieu le dimanche 6 mars 2022.

10 examens pour l'obtention de l'écusson d'arbitre de District dans la catégorie stagiaire 1 ont eu lieu les 5 et 6 mars 2022.

17 tutorats ont également eu lieu les 5 et 6 mars 2022

4 – DEPARTEMENT DESIGNATIONS

Le département désignations a connu d'énormes difficultés pour assurer les désignations du week-end du 12 et 13 mars 2022.

Fin de séance : 22h00

Le Président de la CDA :
M. Gilles ERMANI

Le Secrétaire de séance :
M. Laurent CAPPATTI